

BAREME DES COTISATIONS 2024

Nombre de visiteurs	Montant cotisation
moins de 5 000	145€
5 001 à 10 000	245€
10 0 <mark>01 à 30</mark> 000	485€
30 <mark>001 à</mark> 50 000	535€
50 001 à 75 000	710€
75 <mark>001 à 100 000</mark>	800€
100 001 et plus	1000€
Cotisation de soutien à la FEMS	+ 200€ à la cotisation normale
Cotisation exceptionnelle (sur décision du Bureau)	65€
Cotisation réseau	La cotisation de plusieurs musées en réseau se calcule par l'addition des fréquentations des musées du réseau
Etablissement fermé	En cas de fermeture d'un musée pour une durée supérieure au tiers du temps d'une année classique, la fréquentation de référence est celle de la dernière année normale d'activité du musée.



1, esplanade du J4 - CS 10351 13213 MARSEILLE cedex 02 04 84 35 14 87 contact@fems.asso.fr www.fems.asso.fr N° SIRET: 391 703 840 00305 -Prestataire de formation enregistré sous le numéro 93.13.15984.13